

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 9 avril 2019 portant nomination de membres  
du conseil d'école de Télécom Sud Paris**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom Sud Paris, notamment son article 1-1 (3°),

Décide:

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom Sud Paris, en qualité de représentants de l'État:

*Au titre du ministre chargé de l'industrie*

En tant que titulaire:

M. THÉRY (Vincent), ingénieur général des mines au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de M. CAQUOT (Emmanuel).

En tant que suppléant:

M. ERASME (Didier), agent sur contrat au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de M. THÉRY (Vincent).

**Article 2**

Le directeur de Télécom Sud Paris est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 9 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le vice-président  
du conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,*

LUC ROUSSEAU